Image not found or type unknown

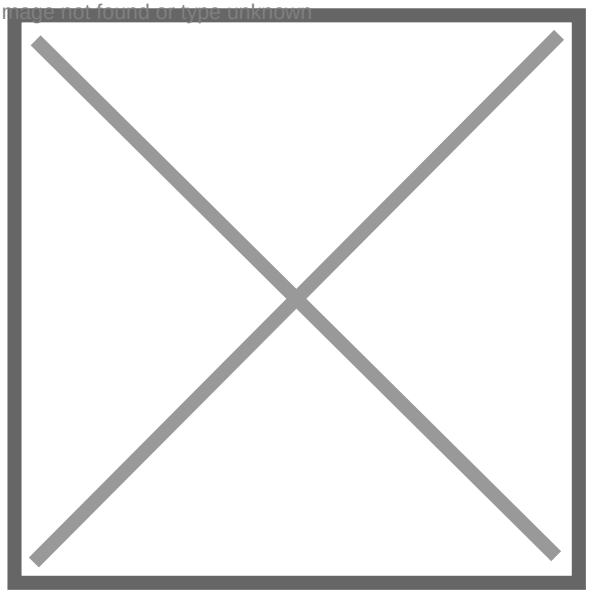

Viol sur mineur y a 15 ans

Par **titou974**, le **30/06/2010** à **00:36**

Bonjour,

j'ai eter violer y a 15 ans . en janvier de cette anné je suis parti porter plainte lors de la confrontation le coupable nier tt en bloc mais changer sa phrase pour en dire une autre version jvoulais savoir ce quil risque ((combien d'année de prison ??)) et question qui me trote car sa ma choquer mais quand g poser la question au policier ((qu'est ce que j gagne dans l'histoire lol il me repondi 23500€ sa ma choqué car voila a quoi on estimé un viol sur mineur jatt'endait un peu de reconfort qu'on me dise qu'il ira en prison pour au moin 20 ans alors dite moi ce que vous en pensé et est ce vrais qun viol sur mineur sestime a 23500€???

Par **Maître marque**, le **30/06/2010** à **10:24**

Bonjour,

Tout d'abord bravo pour votre courage et votre détermination.

Dans votre cas, il est indispensable que vous soyez assistée d'un avocat pour cette procédure criminelle.

Il vous conseillera, vous assistera et vous apportera une aide psychologique indispensable.

La somme avancée n'a aucune signification. Votre serez soumise à une ou plusieurs expertises qui permettront de définir le préjudice subi.

Enfin à titre d'information le viol sur mineur de 15 ans est puni de vingt ans de réclusion criminelle (article 222-24 du Code Pénal) Cette peine étant adaptée aux circonstances.

Bon courage

Bien à vous

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés